

REGISTRE DES QUESTIONS

MARCHE 26V5701 - MARCHÉ DE MAÎTRISE D'OEUVRE POUR LA REHABILITATION GLOBALE, THERMIQUE ET DE LA MISE EN ACCESSIBILITE DU FOYER DU BOULODROME

Date	Question	Réponse
21/07/2026	Bonjour, Dans le RC paragraphe 4.1.1, il est demandé dans l'équipe un architecte en chef des monuments historiques alors que dans le programme article 1.5, il est demandé l'intervention d'un Architecte. Pouvez-vous confirmer ce qui est attendu ?	Le paragraphe a été modifié
27/07/2026	Le montant des travaux n'est pas le même dans le RC (350 000 euros TTC), le DPGF (1 201 173 euros HT) et le programme (entre 170 et 240 000 euros HT). Pouvez-vous confirmer le montant des travaux HT à prendre en compte ? Merci d'avance	Le montant des travaux retenu est de 240 000 € HT. Une correction a été effectuée sur l'ensemble des documents concernés.
28/07/2026	Bonjour, Le dossier indique que l'opération concerne la rénovation du foyer (environ 140 m²). Pouvez-vous confirmer que l'espace de jeu est exclu du périmètre des travaux de cet appel d'offres ? Cordialement	Les aires de jeu en tant que telles sont exclues du projet, les terrains ne sont pas à reprendre, l'accès à ces espaces par contre entre dans le cadre de la réflexion et du projet notamment pour une mise en conformité de l'accessibilité PMR.
28/07/2026	Question – Coût prévisionnel des travaux Des montants différents figurent au DCE : RC/CCAP : 350 000 € TTC ; DPGF : 1 201 173 € HT ; Programme : 170 000 à 240 000 € HT. Quel coût prévisionnel des travaux faut-il retenir ?	Le coût global des travaux est estimé à 240 000 € HT fourchette haute Le DPGF a fait l'objet d'une correction.